

CERTIFICAT

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
sur l'ensemble du territoire de la Municipalité

sur le Règlement numéro 769
Règlement d'emprunt d'un montant de 1 600 000 \$ ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule pour
les besoins du Service de la protection contre l'incendie

Je, soussigné,

Richard Labrecque

Nom (lettres moulées)

Greffier

Titre (lettres moulées)

de la Municipalité de Lac-Beauport certifie :

Que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de : 6703

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de : 681

Que le nombre de demandes faites est de : Zéro 0

Que ce Règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

ou

Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Lac-Beauport, le 24 mars 2026

[Signature]
Signature

Greffier
Titre